



## Rattachement fiscal d'une personne ayant plus de revenus

Par **leon92**, le **11/05/2016** à **22:24**

Bonjour,

Je touche le RSA et j'héberge gratuitement mon père veuf âgé de 87 ans et invalide à 80%. Pour la première fois, je souhaite faire une déclaration commune en cumulant mes revenus et sa retraite, soit 19504 Euros (je ne suis pas tuteur de mon père).

Mes questions svp:

- Puis je rattacher mon père à ma déclaration alors que ses revenus sont supérieurs aux miens ?
- Si oui, puis je déduire sur notre déclaration les sommes versées par mon père pour l'aide à domicile (4548 euros) ?

Merci par avance  
Cordialement